

BARÊME D'HONORAIRES

HONORAIRES
TRANSACTION

Prix de vente ≤ 400 000 €

5 % TTC

TVA au taux en vigueur de 20 %

Minimum forfaitaire de 4 000 € TTC Honoraires CHARGE VENDEUR

HONORAIRES TRANSACTION

Prix de vente > 400 000 €

4 % TTC

TVA au taux en vigueur de 20 %

Honorgires CHARGE VENDEUR

HONORAIRES ESTIMATION

150 € TTC (estimation simple)200 € TTC (estimation complète)

TVA au taux en vigueur de 20 % incluse

Non facturée en cas de mandat de vente confié à ECLIPSE IMMOBILIER

INFORMATIONS LEGALES

L'agence est autorisée à effectuer des opérations de transaction SANS MANIEMENT DE FONDS & SANS GARANTIE FINANCIERE,

et a l'obligation de remettre une facture à chaque règlement.